



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 21 juin 2018

Installation et composition du comité de suivi de la loi relative à l'Orientation et la Réussite des Etudiants.

Frédérique VIDAL, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation a annoncé, ce jeudi 21 juin 2018, la composition du Comité de suivi de la loi du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants.

A la différence du comité scientifique et éthique de Parcoursup, installé par la Ministre en février dernier et présidé par Noëlle LENOIR, qui a pour mission de veiller au bon fonctionnement de la plateforme, le comité de suivi de la loi a pour rôle d'évaluer les conditions de mise en œuvre et les effets de la loi « Orientation et réussite des étudiants ».

A cet effet, la ministre a souhaité que le comité de suivi puisse placer au cœur de ses travaux trois sujets principaux : l'articulation entre enseignement secondaire et enseignement supérieur afin de mieux accompagner les futurs étudiants dans leur orientation ; l'organisation de l'examen des vœux par les formations d'enseignement supérieur ; le renforcement de la mobilité sociale et géographique que la loi a permis en instituant des taux de boursiers et de candidats hors académie accueillis dans les différentes formations.

La présidence du comité de suivi sera assurée par Achille BRAQUELAIRE, professeur à l'Université de Bordeaux.

Le comité de suivi sera composé, de manière paritaire, de 17 autres membres :

- **Annick ALLAIGRE**, présidente de l'Université Paris 8 ;
- **Sophie BEJEAN**, Rectrice de l'académie de Strasbourg ;
- **Marie-Laure COQUELET**, Professeur à l'université Paris 2
- **François DUBET**, professeur émérite à l'université de Bordeaux ;
- **Marie DURU-BELLAT**, Professeure émérite à Sciences-Po ;
- **Jean-Marie FILLOQUE**, Maître de conférences honoraire à l'Université de Bretagne Occidentale ;
- **Olivier GALLAND**, Directeur de recherche au Centre National de la Recherche Scientifique ;
- **Christine GANGLOFF-ZIEGLER**, Présidente de l'Université de Haute-Alsace ;
- **Noëlle LENOIR**, Présidente du comité éthique et scientifique de Parcoursup ;
- **Patrick LEVY**, Président de l'Université Grenoble Alpes ;
- **Dominique MARCHAND**, présidente du CNOUS ;
- **Sylvie POMMIER**, Présidente du comité de suivi Licence Master Doctorat ;

- **Philippe REGIMBART**, Directeur des admissions de la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Ile de France ;
- **Erick ROSER**, Inspecteur Général de l'Education Nationale ;
- **Isabelle ROUSSEL**, Inspectrice Générale de l'Administration de l'Education Nationale et de la recherche ;
- **Benoit TOCK**, Professeur à l'université de Strasbourg ;
- **François VATIN** , Professeur à l'université de Paris 10 - Nanterre.

CONTACT PRESSE

Secrétariat presse du Cabinet

T 01 55 55 84 24

secretariat.communication@recherche.gouv.fr

www.enseignementsup-recherche.gouv.fr

https://twitter.com/sup_recherche